



Principale région concernée :
Nouvelle-Aquitaine



Bassin(s) de production

Localisation du porteur de projet

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Garantie d'une meilleure rémunération
- Favoriser le maintien des fermes céréalières en Bio
- Réduction de leur impact carbone

Développement d'une filière de PPAM bio dans le centre-ouest

Le projet vise à agrandir l'espace de stockage de la coopérative et à installer de nouveaux équipements pour le développement de la filière. Ces objectifs principaux sont :

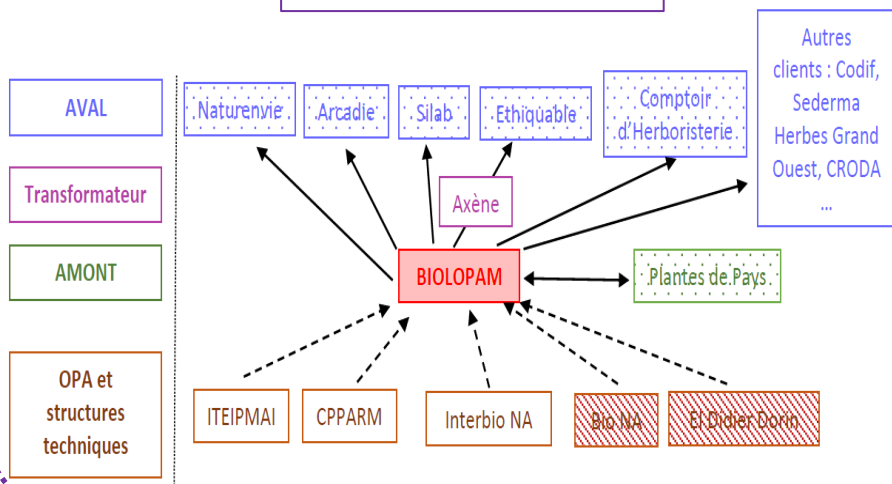
- Renforcer son autonomie et sa performance en maîtrisant toute la chaîne de valeur, du champ à la transformation,
- Diversifier sa gamme de produits afin de mieux répondre aux attentes du marché et de valoriser localement les plantes cultivées par ses coopérateurs,
- Développer l'activité en s'appuyant sur le renforcement de son équipe et sur l'accompagnement technique de ses producteurs,
- Mettre en place son développement dans une logique de durabilité économique, sociale et environnementale.

Le porteur de projet : BIOLOPAM

Partenaires associés : Léa Nature, Arcadie, Ethiquable, SILAB, Comptoir d'herboristerie, Axène France, Plantes de Pays

Le projet se déroulera du 20 novembre 2024 au 30 novembre 2026

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 1 589 935€ sera financé par le Fonds Avenir Bio à hauteur de 351 118€.